



« La meilleure
Pizza en ville »

Buffet du lundi au vendredi
de 11h00 à 1h30

Prix étudiant: 5,49\$

Sur présentation de la carte

180 ch. Montcalm, Moncton
Tél.: (506) 858-8980



«Ceux qui l'aiment,
l'aiment beaucoup!»

CENTRE D'ÉTUDES ACADIENNES
UNIVERSITÉ DE MONCTON
MONCTON, N.B. E1A 3J3

air+cab

**Le Service de Taxi
officiel de l'Université**

8 5 7 - 2 0 0 0

Le Front

Numéro 5

Mercredi
10
octobre
2 0 0 1

Volume 32

Dossier
Rousselle

**Le
journal
Le Front
établit
sa
position**

voir l'éditorial (p.4) et la
section C'est vous qui le
dites (p.3)

Enquête à l'Université de Moncton ?



Lisez le Front sur internet à www.capacadie.com

Acadie.com
plus près de
vous et vos besoins!



Concours à l'affiche sur
< www.acadie.com >

Visitez pour participer!



Acadie.com

Ensemble, tout est possible.

Actualité

Enquête à l'Université de Moncton

«L'affaire Jean-Bernard Robichaud» prend

Madeline Blanchard

Une enquête a été mise sur pied par l'administration de l'Université de Moncton le 23 avril dernier. Cette enquête fait suite aux contestations et à la divulgation d'informations dans les médias, en mars dernier, concernant la possible intégration de l'ancien recteur de l'U de M, Jean-Bernard Robichaud, au corps professoral de l'Université. M. Robichaud devait intégrer l'École de travail social.

Le journal Le Front a obtenu une copie d'un document, comprenant une vingtaine de pages et rédigé le 1 juillet dernier par Jean Denis Gagnon, associé à la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Ce rapport a été «délivré par la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines de l'Université de Moncton, Madame Lucille Collette, pour mener une enquête portant sur divers faits entourant la publication d'une lettre adressée au recteur de l'Université le 19 février 2001 (...)».

Cette lettre, dont certaines parties ont été publiées dans l'édition du Front de 1er mai

dernier, exprime le désaccord des huit professeurs de l'École de travail social quant à l'embauche de M. Robichaud. Les professeurs contestaient les procédures d'embauche et mettaient en doute les capacités d'enseignement de M. Robichaud à la lumière de son curriculum vitae. Cette lettre, selon le rapport, «avait la plus haute importance dans la présente affaire».

Le rapport a été mandaté par Mme Lucille Collette dans le but d'«interroger séparément tous les employés et toutes les employées de l'Université impliqués dans la production et la publication de divers documents; de «détourner les faits et les circonstances qui entouraient ces publications; y compris quels faits étaient connus des personnes en question aux moments pertinents; et de «produire un rapport écrit, et de remettre à l'appui les faits, et aux porter de jugement sur les agissements des individus».

Les interrogatoires auprès des huit professeurs de l'École de travail social ont eu lieu les 8, 9 et 10 juin 2001.

Une procédure d'enquête abusive?

Michèle Caron, présidente de l'Association des bibliothécaires, Professeurs et Professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM), confirme que l'enquête en question fut faite aux divulgations des professeurs de l'École de travail social aux médias en mars dernier. Par ailleurs, Madame Caron qualifie les procédures de l'enquête comme étant abusives. Des représentants de l'ABPPUM étaient présents lors de l'enquête afin d'assister les professeurs.

Madame Caron souligne également que l'ABPPUM a fait savoir à l'employeur (l'administration de l'U de M) le 16 mai dernier, par le biais d'une lettre, «que la procédure de l'enquête était oppressive et les délais entre l'annonce et la conclusion de celle-ci étaient déraisonnables». Elle affirme aussi qu'une douzième série d'interrogatoires a eu lieu. Il s'est été dirigés par Lucille Collette, vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines et Terrance LeBlanc, des Ressources humaines et Affaires professorales. Mme Caron



Caron recteur de l'Université de Moncton, Jean-Bernard Robichaud se retrouve présentement au cœur du litige qui oppose l'administration et les professeurs de l'École de travail social.

affirme que «cette douzième série d'interrogatoires a été encore plus abusive que la première».

Par ailleurs, la présidente de l'ABPPUM souligne que l'avocat qui a rédigé le document d'enquête et qui a procédé à l'interrogatoire initial, a été choisi

uniquement par l'administration de l'Université de Moncton.

De l'indisposition de la part de l'administration?

Michèle Caron soutient que les professeurs de l'École de travail social ne peuvent pas parler sans

LeFront

Le Front est un hebdomadaire publié par le Réseau des étudiants et étudiants du Collège universitaire de Moncton.

Moncton, N.B. ÉTA 3E7

Salles des nouvelles : (506) 863-2913
Téléphone : (506) 858-4528
Courriel : info@lefrontmoncton.ca

Imprimé et relié par Acadie Press, 415, boul. Ste-Françoise, Québec, N.B. E1B 1A1

Tous les textes doivent être soumis au plus tard le dimanche à 17h00 pour être diffusés le samedi à l'écoute. Les textes doivent être remis sur disquette en format MS-Word, WordPerfect ou texte pur .txt.

Dans les textes, s'il y a des fautes de frappe, il faut les signaler. Le texte sera ensuite corrigé. Le directeur du journal corrigera également les journaux à l'aide des termes revués.

Le Front ne se rend pas responsable des textes publiés dans ce journal. Les textes ne doivent pas dépasser 500 mots.

Sommaire

Dossier Robichaud : Chaque aux sorcières	Pages 2 & 3
Editorial : Les démons de la liberté	Page 4
C'est vous qui le dites :	Page 5
Chronique :	Page 6
Arts et Culture :	Pages 7, 10, 11, 14
Sports :	Page 14
Billet d'humour :	Page 5
Commentaire : Les coulisses du pouvoir	Page 4
Billet culturel : La musique à la journée internationale	Page 7

Directeur Frédéric AUDET

Responsable Marc-André BOUCHARD

Responsable Nathalie POIRIER

Responsable Chantal ROUSSEL

Responsable VACANT

Responsable RALTAFF MEDIA

Représentant Jean-Benoît DESCHAMPS

Représentant Carl PIROU HOMME

Correction Michèle LANDRY

Steve LAPERRIERE

Julie BLAIN

Nathan LEBLANC

Marie-Nicole CYR

Agnès BOUDREAU

Actualité

L'allure d'une chasse aux sorcières

peine de sanctions. En effet, les professeurs contactés par Le Front affirment ne pas avoir le droit de parler. De plus, une source bien informée a également confirmé qu'en parlant aux médias, les professeurs pourraient subir des sanctions, pouvant aller jusqu'au congédiement.

En effet, des mesures disciplinaires ont été imposées à certains professeurs. Ces mesures ont été mise en vigueur à la mi-septembre, soit avant la présidence de l'ARPPUM.

Des déclarations procédurales coercitives utilisées par l'administration de l'U de M peuvent être discernées dans le bulletin d'information de l'ARPPUM de septembre dernier. L'article intitulé "Ça pan en grand" relate le fait que "l'administration utilise des procédés comme pervers pour imposer des lettres de réprimandes et organiser des chasses aux sorcières, des enquêtes qui débordent largement du motif initial, etc." Le texte ajoute que l'intimidation, la fin de non-recevoir et l'usage fallacieux constituent les armes de choix de l'administration.

L'affaire était-elle maladroite-ment couverte ?

Le rapport de Jean Denis Gagnon parle longuement du traitement de l'information concernant l'intégration de Robichaud dans les médias. Le document souligne que plusieurs médias dont Le Front, L'Acadie Nouvelle, Le Moniteur Académique et le Times and Transcript "y ont fait écho dans leurs pages."

Il souligne "la publication inutile des difficultés que ont eues, lorsque l'administration a informé les professeurs de l'intégration de M Robichaud au corps professoral de l'École de travail social." Le rapport ajoute également qu'"il est regrettable que ce que l'on pourrait appeler l'affaire Robichaud ait été portée à la connaissance, sinon à l'attention du public."

Certaines titres des articles qui ont paru dans les journaux en mars dernier disent "L'ex-college Robichaud n'est pas le bienvenu à l'U de M (Acadie Nouvelle, 2 mars 2006) et Ou lève

maintenant le linga sale en public à l'U de M (Le Moniteur Académique, 15 mars 2006), étaient, toujours selon le rapport en question, "de nature à nuire à la bonne réputation de l'Université."

Le document d'enquête poursuit en précisant qu'"aucun des faits présentés (...) ne permet de croire qu'il était approprié de publier l'opposition des professeurs, ou de certaines d'entre eux, à la venue de M. Robichaud à l'École de travail social". Il précise également que "rien ne démontre qu'il était impossible de régler la difficulté à laquelle on était confronté par la voie du dialogue avec les représentants de l'administration universitaire."

Une partie du rapport traite des "opinions exprimées concernant la compétence de Monsieur Robichaud." M. Gagnon fait alors référence à la lettre du 29 février dernier adressée à Yves Fossione. Cette lettre soulignait que suite "à la lecture du curriculum vitae, il apparaît clairement que M. Jean-Bernard Robichaud n'est ni un enseignant de métier, ni un chercheur universitaire, ni un travailleur social de terrain." À cet effet, l'investigateur du rapport, l'avocat Jean Denis Gagnon, précise que ce "jugement" est "hâlé et erroné."

Ce "jugement" porté par les professeurs de l'École de travail social envers les compétences de M. Robichaud a fait l'objet d'une plainte d'un membre du corps professoral, Monsieur Donald Fournier, professeur à la Faculté de droit démissionnaire, le 2 mars dernier, dans une lettre adressée à la vice-rectrice à l'administration et ses ressources humaines : "qu'une enquête soit ouverte par l'Administration sur le comportement des huit professeurs signataires de la lettre menaçante. Le demande également que, si un ou des professeurs sont reconnus coupables de manquements ou de manquements déontologiques, que des mesures appropriées soient prises pouvant aller jusqu'au congédiement dans les cas les plus graves et les plus flagrants."

Les actions entreprises par l'ARPPUM

Depuis le déclenchement de l'affaire Robichaud, en mars dernier, le bureau de direction de l'ARPPUM a tenté d'obtenir une copie du contrat d'embauche de Jean-Bernard Robichaud afin de vérifier si l'intégration de ce dernier cadre dans les modalités de la convention collective entre l'Université de Moncton et l'ARPPUM. À la suite du refus de l'employeur de fournir les documents nécessaires, le bureau de direction de l'Association a déposé un grief contre l'administration de l'Université.

Selon un document interne de l'ARPPUM en date du 31 août 2006, l'action corrective demandée est "que l'employeur cesse immédiatement toute démarche d'intégration de M. Robichaud ainsi que toutes les actions administratives, disciplinaires ou autres qui dissolvent de cette tentative d'intégration."

Où est Jean-Bernard Robichaud ?

Madame Michèle Caron confirme que Jean-Bernard Robichaud s'est retiré de son emploi sans s'abonner quel que soit dans les conditions de son intégration future. Monsieur Robichaud se retrouve présentement dans la région de Ottawa-Hull avec sa famille.

En ce qui concerne le dossier, précisons que quatre professeurs de l'École de travail social se sont retirés après de l'administration de l'Université par le biais d'une lettre d'excuse en ce qui a trait à leur prise de position dans l'affaire Robichaud". Le document d'enquête mentionne aussi que quatre des huit professeurs se sont dissociés de la lettre rédigée le 29 février dernier. Le Front a également reçu confirmation que les quatre autres professeurs ont signé, en tant que tels, une lettre de rétraction qui a été portée à l'administration le vendredi 5 octobre dernier.

Le rapport de Monsieur Jean Denis Gagnon conclut en citant l'un des réceptifs d'élèves appartenant à l'annexe "A" de la convention collective qui suit : "Une professeur ou un professeur d'université devant s'abstenir de dénigrer ses collègues et leurs compétences intellectuelles. Tout jugement professionnel porté sur le travail d'une ou d'un collègue et obtenu sans sollicitation doit être soumis en un lieu approprié."

L'auteur du rapport poursuit en déclarant que "cette règle qui énonce un principe général de conduite doit être interprétée libéralement de manière à recevoir aussi application, lorsque, comme dans le cas présent, la personne en cause est un collègue collégial." Après avoir lu l'annexe "A" de la convention collective (p. 77 p. 81), Le Front n'a pas pu déceler tout élément permettant à l'auteur de ce rapport d'arriver à un tel raisonnement.



Recyclez ce journal

Éditorial

Les dilemmes de la liberté

La rédaction

L'Éditorial qui suit fait suite aux événements découlant de la parution de la lettre d'expulsion de Marc Voyer parue dans notre dernière édition.

« La liberté comprend l'état ou la situation de la personne qui n'est pas sous la dépendance absolue de quelqu'un » (voir Le Petit Robert, 1985, p. 1990). À la lumière de cette définition, la liberté d'expression est donc l'émancipation qui permet aux journalistes, ou à toute personne, de s'exprimer sans se faire dicter les choses ou les règles qui doivent accompagner son exercice d'expression.

Nous croyons à cet effet que la liberté d'expression a sa place dans un journal, qu'il soit universitaire ou non, elle doit être défendue parce qu'elle est l'un des piliers de la démocratie. L'équipe mise à votre disposition cette année s'efforce de vous livrer un contenu journalistique remarquable et la censure ne fait pas partie de notre vocabulaire. Nous avons donc une vision bien arrêtée du journal, de son rôle et de son utilité au campus de Moncton.

L'équipe du Front a récemment eu l'occasion d'expérimenter l'importance et la fragilité de la liberté de presse. En effet, suite à la publication de l'opinion de Marc Voyer dans la section C'est vous qui le dites, l'éditeur du *Journal*, le doyen de la Faculté de droit, Serge Robichaud, a adressé un courriel de mise en garde personnelle devant la justice, car il indiquait que l'article était diffamatoire.

Par la suite, la FÉDUCUM, qui appartient Le Front, et son avocat ont écrit une lettre de rétraction, conjointement avec monsieur Robichaud, qui devait paraître dans notre édition d'aujourd'hui. Du plus, l'équipe du Front se devait de respecter certaines exigences qui venaient : la lettre doit être dans la section C'est vous qui le dites, les deux premières phrases de la lettre doivent être aussi grandes que le titre et nous devons signer la rédaction. Et ce sont les seuls clauses de l'entente à l'amiable ? À la suite de la publication de l'article, l'équipe du Front doit suivre un petit cours (à raison une heure) sur la diffamation.

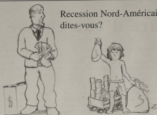
Après tout, l'équipe du Front, vous annonce qu'il ne publie pas la lettre. Ce serait de la manipulation et nous refusons toute forme de censure. Nous ne suivons pas non plus les exhortations à la diffamation, mais par contre, nous consultons fermement à tous ces intérêts de prendre part à un séminaire sur la liberté de la presse et la manipulation des médias, c'est très intéressant ! Nous croyons que ce cours serait très bénéfique dans les circonstances.

Il est important de mentionner que la libelle entraîne des dommages à la réputation de la personne concernée ou expose des parties matérielles pouvant nuire à la suite de la publication. Or, dans ce cas présent, et à la suite de plusieurs consultations juridiques, il n'y a aucun dommage résultant de la parution de l'article en question. Nous concluons qu'il n'y a pas matière à poursuivre et par le fait même, nous jugeons inutile la rétraction.

Nous convenons qu'il est de notre responsabilité de respecter les humains, institutions, bureaux, et de ce qu'il s'en, de leurs droits, de leur honneur et de leur dignité (OPINIONS article 5-11 des politiques du Front). Par conséquent, le journal Le Front doit offrir une tribune où le commentateur étudie puisse s'exprimer librement. Par le fait même, Le Front s'engage à publier la diversité des opinions même si cela peut offenser certaines personnes. L'équipe du journal a donc le souci de la qualité.

Il existe une maison liée entre la liberté d'expression et la diffamation. Accusons franchement cette ligne ? Nous ne croyons pas. L'équipe du Front possède de grandes certitudes et nous croyons fermement que nos membres n'ont pas peur de l'éthique journalistique. Ceci étant dit, nous pouvons maintenant vous offrir que l'équipe du Front est entièrement à la défense de la communauté étudiante. Comme vous avez pu le constater dans cette édition, plusieurs enquêtes sont connues à l'Université de Moncton et nous dévoilons des détails qui ne plaisent certainement pas à certains personnages universitaires. Mais nous pouvons vous assurer que les informations qui seront véhiculées dans Le Front seront basées sur des faits et nous ne tomberons pas dans l'opinion de la spéculation. Nous avons à cœur notre devoir : le droit du public à l'information. Nous demandons donc l'appui institutionnel de la communauté universitaire dans notre bataille. Avec un tel appui, nous pourrions alors être haut et fort et, avec certitude, VICTOIRE. SER LE FRONT ?

Recession Nord-Américaine, dites-vous?



COMMENTAIRE

LES COULISSES DU POUVOIR

Par Frédéric Audet, directeur du Front

Aujourd'hui le journal Le Front franchit une nouvelle étape. Mais ce n'est pas seulement l'hebdomadaire que je dirais qui change, c'est l'ensemble de la perception envers NOTRE seule université académique, qui sera façonnée à tout jamais. La lecture du rapport de Jean Denis Gagnon, un avocat de l'Université de Moncton, me déçoit. Mon patrimonisme académique d'un cran en apprenant que les dirigeants utilisent des moyens qui sont pratiquement inexistantes. Insultations et le stigme du silence démentent maintenant les dispositions qui prévoient les administrateurs pour faire valoir leurs priorités bien-être personnel et prestige.

Le rapport présenté à la direction de l'Université de Moncton fait suite à une enquête menée par M. Gagnon entendant l'investigation de Jean-Bernard Robichaud. Or se souviendra qu'à la fin du mandat du recteur Robichaud, un total de huit professeurs de l'école de travail social avaient écrit une lettre dans laquelle ils affirmaient leur opposition à l'investigation de Jean-Bernard Robichaud à l'école de travail social. La lettre n'avait pas fait l'affaire des dirigeants universitaires.

On apprend dans les conclusions du fameux rapport de l'avocat qu'il est regrettable que ce que l'on pourrait appeler l'affaire Robichaud ait été portée à la connaissance, si ce n'est à l'attention du public. Le rapport indique aussi que des interrogatoires ont été menés dans le but d'un savoir plus long sur les motifs qui ont incité les professeurs à agir ainsi.

Pour au savoir plus, Le Front a interrogé plusieurs intervenants dans ce dossier et une majorité ont refusé qu'on dévoile leur identité. Ils affirment qu'ils avaient reçu l'ordre de ne pas parler de cette affaire sous peine de sanctions. Quelques-uns ont même indiqué que l'Université procédait à des menaces et à la intimidation pour les faire taire.

Je comprends maintenant pourquoi l'Université de Moncton est au 39^e rang sur un total de 42 universités canadiennes en ce qui concerne la transparence (ce sondage a été mené par des professeurs du School of Business and Economics). À leur place, je m'empresse de boucher ou bien de détruire tous les rapports, documents ou lettres internes qui pourraient venir nous affliger davantage. S'ils agissent de la sorte, nous pourrions alors affirmer avec certitude que NOTRE université académique est comprise d'une censure inévitable.

À la suite de ce rapport, il aurait beau nous apporter des justifications mais rien n'y fera. Les moyens utilisés ne justifient en rien les fins. En d'autres mots, ils pourraient bien nous chamoigner qu'ils sont empreints de bonne volonté mais ils ne pourront point cacher que, paradoxalement, les moyens qu'ils entendent pour arriver à leurs fins ne méritent notre compassion. La méthodologie utilisée par TALLON contient donc un paradoxe important.

Les dirigeants de l'Université ne pourront pas cacher que les documents obtenus par Le Front démontrent à l'éthique journalistique. Je dirais même plus en indiquant que c'est justement en se référant à cette éthique et à la déontologie que l'équipe du Front a évalué qu'il était pertinent et justifié de publier des éléments du rapport.

Et ce doit maintenant temps de rendre des comptes. Au nom de toute l'équipe du Front et des étudiants qui nous appellent, nous demandons aux dirigeants de prouver qu'ils sont encore de bonne foi en rendant public tous les documents qui font partie de l'affaire Robichaud et à mettre en œuvre toute disposition permettant une meilleure transparence de l'administration.

C'est vous qui le dites

Monsieur le Directeur,
Monsieur le Rédacteur en chef,

VOUS AVEZ DU "FRONT"

Cette lettre d'opinion fut jointe à la lettre parue dans votre journal du 3 octobre 2001 : "Apologie d'une fac-A-clopes". Premièrement, permettez-moi de dire à quel point nous sommes déçus de manque de professionnalisme et d'intégrité journalistique dont fait preuve "Le Front" lorsque ce dernier a publié la lettre de Marc Voyer. Nous

avons l'impression que le Front était un véhicule d'information pour le compte de Moncton et non un instrument d'attaques personnelles. Si vous voulez donner de la crédibilité à votre journal, apprenez à vous mettre des bulles!

Nous pourrions en effet répéter par des attaques personnelles, comme celles

faites par Monsieur Voyer à l'égard du doyen de la Faculté de droit, mais cela n'a pas sa place dans un journal étudiant. Les propos de Monsieur Voyer sont déplacés et ne méritent même pas le temps que nous avons pris pour tenter de discuter ses diatribes à double-sens et ses propres soumissions.

Respectueusement les
vôtres,

Des étudiants déçus...

Par souci du respect de l'éthique journalistique, le journal destine cette lettre au doyen de la Faculté de droit Serge Rousselle.

Le journal Le Front se dissocie des propos tenus dans la lettre de M. Marc Voyer, de Moncton, telle que publiée dans notre édition du 3 octobre dans cette même rubrique.

CALENDRIER CULTUREL

Mercredi, 10 octobre

Le théâtre Capitol présente le spectacle de Fayo à 20 heures.

Jeu, 11 octobre

Le théâtre Capitol présente le spectacle de Siroli à 20 heures.

Vendredi, 12 octobre

Le théâtre Capitol présente le spectacle de danse El Viento Flamenco à 20h00.

Le Ciel-Campus présente le film *Karnita II* : Les Zombies à 20 heures à la salle 163 du Pavillon Jacqueline-Bouchard. Entrée : 15\$, autres : 5\$.

Les Éditions Press-Neige présentent le lancement du recueil de poésies d'Éric Cormier intitulé *Hymne à l'apocalypse* au Café Terra-Nova de Centre culturel Aberdeen à 19 heures.

Les livres succubateurs présentent le spectacle de Daniel Boucher à l'Onisme à 22h00. Entrée : 7\$, autres : 15\$.

Samedi, 13 octobre

Le Ciel-Campus présente le film *Karnita II* : Les Zombies à 20 heures à la salle 163 du Pavillon Jacqueline-Bouchard. Entrée : 15\$, autres : 5\$.

Lundi, 15 octobre

L'Office National du film présente son deuxième film des Nouveautés du ONF intitulé «Chenage ou l'Art de se faire doubler», documentaire de Karl Parent et Louise Vandelte à la salle 163 du Pavillon Jacqueline-Bouchard à 20 heures. Entrée libre.

Le théâtre Capitol présente le spectacle en hommage au groupe disco ABBA, ABBAmania à 20 heures.

BILLET D'HUMEUR

Le lendemain

Frédéric Mallet

Dans mon billet de la semaine dernière, vous avez pu lire les périples de mon ami qui avait emporté de l'alcool. La journée suivante, il me confia que le lendemain d'une «chronique» est beaucoup plus pénible que tous les événements qui sont survenus durant la nuit. Ne pouvant être présent lors de son réveil, j'ai décidé de sacrifier mon corps en tirant une de ces «chroniques», pour prouver la validité de l'histoire de mon ami.

Trois bouteilles de vin plus tard, je me suis couché en embrassant mon ventilateur et en disant à mon lit qu'il était «un mandit bon gars». Après une bonne nuit de sommeil (durant laquelle j'ai eu la chance d'expérimenter la théorie «twinter» qui se résume à : «ponquer le plafond tourne et où sont les toilettes pour que je puisse revoir mon super»), je me levai pour pouvoir noter les premiers signes de ce «lendemain d'été veille».

- Note 1 :** Se lever la tête trop vite peut causer un mal de tête qui fait assez malicieusement mal que tu penses que tes cellules essient de sortir de ton crâne avec des marteaux-pilons.
- Note 2 :** Avoir un verre d'eau fraîche est une excellent idée puisque la saive, qui se situe normalement dans la bouche, est partie prendre une marche laissant la bouche comme si vous aviez mangé une piscine de pop-corn-trop-salé.
- Note 3 :** Souvent d'évoquer tout le repas la veille. Certaines parties, comme le dessert par exemple, peuvent revenir vous hanter.
- Note 4 :** Attendre une journée avant de se regarder dans le miroir serait sage. Certaines personnes ne pourraient supporter ce genre d'horreur et subir un traumatisme.
- Note 5 :** L'heure est une arme très présente et peut être utilisée contre les vendeurs de conteneurs, les propriétaires d'édifices et les enfants qui vendent du chocolat. Il est conseillé de ne pas risquer proche de la tapiserie, des peintures et même des toiles d'enduit, car elle peut en changer la couleur.
- Note 6 :** Ne pas mettre de réveille-matin, car la destruction à coup de batte de baseball et de obélisque est inévitable. N'essayer pas cette technique de destruction sur vos écoles même s'ils vous réveillent. Le meurtre est illégal. Mais vous pouvez toujours utiliser votre haine de cheval pour vous venger.
- Note 7 :** Était donné que la vision est souvent embrouillée, tenez-vous bien avant de vous coucher. Marcher sur une boucle de ceinture avec la «pio» de métal pointant vers le haut peut être très douloureux et entraîne souvent la destruction de tout objet visible à ce moment.
- Note 8 :** Ne portez pas le même chandail puisque vous avez probablement vuidé dessous.
- Note 9 :** La modulation a bien meilleur goût, mais elle n'est pas souvent présente dans mon menu.

Les Arts & Culture

La musique a elle aussi sa journée internationale

Chantal Rousseau

«La vie sans musique est tout simplement une erreur, une ténacité, un état» (Friedrich Nietzsche). Le philosophe allemand n'est pas le seul à constater les vertus de la musique. En 1975, le célèbre violoniste et musicologue Leonard Yehudi Menuhin, alors président du Conseil International de la Musique, déclarait le 1er octobre Journée internationale de la

musique. Le but de cette journée est d'encourager le maintien de la paix, la sécurité et l'unité entre les peuples ainsi que de sanctifier le partage d'expériences musicales. Par le biais du ministère de Patrimoine canadien, plusieurs activités, dont des expositions, des concerts spéciaux et des répétitions publiques ont été organisées.

Dans le cadre de cette journée bien spéciale, il est important de faire un petit retour historique sur la musique. Certains affirment que

l'homme a tenté de communiquer à travers la musique dès ses premiers pas dans l'histoire. Toutefois, des recherches anthropologiques démontrent qu'on a commencé à forger la musique dans l'Antiquité grecque. On parle ici, bien entendu, de musique occidentale. La musique a grandi au rythme pas que l'évolution des hommes. Ces derniers ont toujours ainsi divisé le temps en périodes distinctes et l'histoire de la musique ne fait pas exception.

Les termes les plus communs qui définissent ces époques sont l'Antiquité, le Moyen-Âge, la Renaissance, le style baroque, le Classicisme, le Romantisme et le XXe siècle.

La science s'est elle aussi intéressée aux vertus de la musique. On a découvert qu'elle a des bienfaits réels sur la santé physique et psychologique. Une étude a démontré que les personnes âgées qui jouent d'un instrument font mieux face au vieillissement et souffrent moins d'insécurité physique. Partout dans le monde, des efforts sont faits pour inclure la musique dans des programmes d'amélioration de la qualité de vie. Par exemple, on songe à intégrer un projet musical dans les programmes de la République de Maurice afin d'améliorer les chances de réhabilitation des prisonniers. Autre exemple : à Rio de Janeiro, la samba est devenue une sorte de

thérapie pour les patients d'un hôpital psychiatrique. En effet, l'hôpital Unidos do Cade organise un carnaval de rue dans lequel participent des schizophrènes, des névrosés, des hystériques et des monomanes-dépressifs. Cela leur permet, semble-t-il, d'acquiescer de la confiance en soi et de sentir qu'ils font partie de la société.

Bien entendu, les vertus de la musique sont connues de part le monde entier. La musique fait depuis toujours partie de nos vies et elle est tout à fait vivante aujourd'hui. Il n'y a pas de hommes ni de monnaies musicales. En musicothérapie, on dit qu'un sujet ne se laisse pénétrer par la musique que s'il y trouve une résonance entre son temps personnel et le temps musical. On une ballade de Metallica ou un concerto de Jean-Sébastien Bach ont autant de chances de faire vibrer leurs auditeurs : c'est une question de goût!

Nouveauté pour les fans de Mary J. Blige!!!

Nicole Léger

Le nouvel album de Mary J. Blige, intitulé No More Drama compte 17 chansons dont le style est un mélange de hip-hop et de R&B.

Il y a également un bon contact entre la piano, le violon, la tamboura et autres instruments aux sons électrologes. L'album est très plaisant à écouter et les chansons et les rythmes sont variés, tantôt lent,

tantôt un peu plus mouvementés selon le thème abordé.

Avec sa voix puissante, Mary J. Blige aborde dans ses chansons des thèmes comme l'amour, les rêves et autres aspects de la vie de tous les jours. Blige réussit à exprimer ses émotions.

Elle a collaboré avec de la collaboration de plusieurs artistes comme Jimmy Jam, Mary Elliott, Dr Dre, Lenny Kravitz et autres. Les chansons telles que Family Affair,

produite par Dr Dre, ont un tempo excellent, genre hip-hop et la mélodie est très attrayante. La chanson No More Drama a comme introduction le thème de l'émission The Young & The Restless. Dans cette chanson style ballade, la piano accompagne à merveille cette chanson.

C'est un album à se procurer pour les fans de R&B et de hip-hop. Un album facile à écouter et très agréable à l'écoute!



SOIRÉE DES ÉTUDIANTS AFFAMÉS

SPAGHETTI À .99c AVEC L'ACHAT D'UN PRODUIT LABATT

LES LUNDI SOIRS 18H À 21H, VENÉZ VOUS REMPLIR ET NOUS VOIR AU 785 RUE MAIN, À CÔTÉ DE DOCKY'S ET À DEUX PAS DE L'ÉDIFICE ASSOMPTION AU CENTRE-VILLE

ÉCRAN DE 75" POUR VOIR LES SPORTS...
TEL: 853-RYES

Joe 5-0 Taxi & Courier



TAXI JOE 5-0

Votre spécialiste en livraisons.

Tirage de

25\$ par semaine

Service en français.

Rabais étudiant 10%

856-6060

Maintenant disponible: 2 ven de 14 passagers



Parrain de 284 groupes artistiques

Renseignements sur les subventions : 1 800 398-1141



MUSIQUE

VUE PAR



LES ARTS du Maurier

Les Arts & Culture

Une goutte dans l'océan

Cynthia Létyourneau

Un film qui nous a remis les deux pieds sur terre? C'est le

mois que l'on puisse dire après avoir visionné Une goutte dans l'océan, présenté par l'Office national du film du Canada et les Lignes socioculturelles de l'Université de Moncton, lancé le 1er octobre, à l'impérialité du pavillon Jacqueline-Bouchard. En préface, Ama nous nous a (blémé par ses couleurs et sa musique. Pour clore la soirée, une

discussion a eu lieu avec Martin Girard, responsable du mouvement national et du terrain pour Médicins Sans Frontières (MSF).

Quelques mots à propos d'Ama noire, la mémoire poète de l'histoire des peuples noirs de Martinique Chartrand : il s'agit d'une œuvre d'art sur grand écran! Cette animation, réalisée

par la technique de peinture sur verre, a mérité le prix Ours d'or, Berlin 2001. L'histoire du peuple africain se déroule sous nos yeux. Les images et leurs sons s'entrechoquent, se défilent, glissent les uns sur les autres. Ce voyage dans le temps est agréablement accompagné de musique au rythme de la culture africaine.

Clinique médicale Providence

après-heures sur rendez-vous
355A prom. Elmwood, Moncton
2^e étage Lawton's Drug
383-4331

Ouverte à
la population pour
des soins médicaux
offerts par
des médecins.

Ouvert 7 jours sur 7 –
du lundi au vendredi de 17 h à 21 h
et le week-end de 11 h à 17 h.

Pour des soins quand vous en avez besoin

FAMOUS PLAYERS
Toutes nos salles sont équipées avec le son Digital
DIGITAL SOUND
avec sonnerie Trinitone

6,50 \$ Admission générale
du lundi au jeudi - Toute la journée
VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE
6,50 \$ **10 \$**
en matinée en soirée/admission générale

FAMOUS PLAYERS 8 MONCTON, 125 PROM. TRINITY

CINEMA 1	TRAINING DAY	R	1:45,	4:25,	7:10,	9:45
CINEMA 2	HEARTS IN ATLANTIS	PG	2:20,	4:40,	7:05,	9:20
CINEMA 3	ROCK STAR	AA	2:15,	4:35,	7:00,	9:25
CINEMA 4	RAT RACE	PG	2:25,	4:50,	7:15,	9:50
CINEMA 5	RUSH HOUR 2	AA	2:45,	4:45,	7:35,	9:35
CINEMA 6	HARDBALL	AA	2:35,	4:55,	7:20,	9:40
CINEMA 7	ZOOLANDER	PG	3:30,	5:30,	7:30,	9:30
CINEMA 8	MAX KEEBLE'S BIG MOVIE	G	3:00,	5:00,	7:00,	9:00

DISPONIBLE CHEZ
FAMOUS PLAYERS



Les arts, le spectacle, la culture
prennent rendez-vous avec

Brio

Jenna Vergara

Bonjour voici le texte pour le journal de mercredi prochain

Cette semaine rendez-vous à l'Osiose le mercredi 10 octobre à 19 h 30.

Brio reçoit le groupe SUROÏT des îles-de-la-Madeleine et la comédienne de Moncton ISABELLE CYR qui incarne Carmina

Rédacteur-coordonnateur: Maurice Cyr



ICI Radio Canada
ATLANTIQUE

Les Arts & Culture

Une goutte dans l'océan (suite)

Une goutte dans l'océan peint la réalité des gens de Méditerranée Sans Frontières. Ce documentaire, réalisé par Luc Ethier, permet de comprendre, en partie du moins, les gens qui joignent cet organisme humanitaire. Dre Claudette Picard fait partie de cette organisation privée de secours médical d'urgence, la plus grande au monde, qui s'est mérité le prix Nobel de la paix en 1999. Ce petit bout de femme au cœur immense partage avec nous son expérience : un quotidien bien différent du nôtre.

Le Soudan, l'Afghanistan, le Zaïre (aujourd'hui la République démocratique du Congo) et le Congo sont des pays où Dre Picard a pratiqué la médecine. Le témoignage de ce documentaire a été effectué sous haute surveillance militaire à Harper, au Libéria. Cette ville est habitée par des réfugiés de guerre.

Claudette Picard y soigne principalement des femmes et des enfants, trop souvent sous-alimentés, ce qui fragilise dangereusement leurs chances de survie. On ne peut demeurer indifférent face à cette souffrance humaine. Des faits difficilement déchiffrables, il faut les voir pour imaginer, les vivre pour comprendre. La condition précaire de ces enfants affecte l'histoire ; nul doute qu'elle s'attache à eux.

Alors, qu'est-ce qui peut bien pousser des gens à s'enrôler corps et âme à MSF? Dre Picard nous confie qu'au départ, elle avait une vie stable et satisfaisante, cependant, elle ressentait un vide, un besoin d'accomplissement. Elle a adopté et conservé ce mode de vie marginalisé, celui-ci lui donne le sentiment d'apporter aide et dignité à des gens en situation de crise (conflits armés, catastrophes naturelles,

épidémies de maladies, famines). D'autre part, elle ne peut refuser cette occasion d'améliorer, ne serait-ce qu'un peu, la santé de ces gens. Ses expériences lui apportent, entre autres, l'apprentissage de soi, le contact avec des cultures différentes, et un esprit d'équipe indispensable.

Par ailleurs, Claudette Picard est pleinement consciente du fait que le problème n'est pas résolu à la base, ce qui leur impose des limites. En ce sens, MSF ne veut pas être et n'est pas un service de secours et d'urgence au niveau du pouvoir, de la politique, de l'économie et de la religion. Cette ligne courageuse nous rappelle d'une voix impérieuse que son aide est précieuse à une goutte dans l'océan.

À la suite de ces projections, les gens présents ont eu la chance d'échanger avec un membre de Méditerranée Sans Frontières. Avec simplicité, Martin Girard a su nous écouter, partager des

commentaires et répondre à nos interrogations. Pour les intervenants qui se mordent les doigts d'avoir raté cette occasion, voici des renseignements qui pourraient vous être utiles: sgp@redifm.ca et www.msf.ca.

Les prochains événements de l'ONF au Cid-Campus adopteront la même formule: des films aux thèmes humanitaires et actuels, suivis d'une discussion, et ce, gratuitement.

BABILLARD

La FrancoFête Dieppe-Moncton

La FrancoFête Dieppe-Moncton est à la recherche de bénévoles du 1er au 11 novembre 2001.

Vous pouvez soumettre votre nom par téléphone au (506) 389-9279 ou par courriel au francofete@nb.abn.com

Rencontres du Club d'échecs de l'Université de Moncton

Quand : Tous les jeudis à 18 heures
Où : Salon des professeurs de la Faculté d'éducation
(A-102 Pavillon Jeanne-de-Meuse)

Entrée gratuite

Pour de plus amples d'informations, veuillez téléphoner le Service des loisirs socioculturels au 858-3712

Programmation socioculturelle

Cid-Campus

Karina 2 : les Zombies

5 et 7 octobre 2001
20 heures

Bulle 102, Pavillon Jeanne-de-Meuse
Prix des billets : Étudiant 5 \$ / Adulte 10 \$
Généraliste: Caroline, Inesma 2001, Directeur: Daniel Pelletier
Acheteurs: Isabelle Roy, Isabelle Gigué, Yvan Pelletier
Chaque 10, 100, 1000



Série MNC du

Quatuor
Arthur-LeBlanc

Quatuor Penderecki

Cal 17 octobre Pavillon Beaux-arts

Daniel Boucher Vendredi 12 octobre 2001

22 heures
Omnéa
Centre étudiant, U de M

Prix des billets :
Étudiant 7 \$
Adulte 15 \$

Billets en vente sur le réseau
de billetterie du Grand Moncton
Renseignements : 858-4554



Les nouveautés de l'ONF
Exposition
pâte à modeler

L'Office National du Film du Canada et les centres culturels de la région ont organisé une exposition de pâte à modeler de la collection de l'ONF.

Les tarifs : 10000
Étudiants 5 \$
Généraliste 10 \$
Pavillon Jeanne-de-Meuse
Université de Moncton

Lundi 15 octobre
Une minute de silence à 10h
Un long bang à midi (météo locale)
Clapnet sur l'air de la fête d'été à 10h

Informations : 506.388.3952
* Tous les films sont offerts à une discussion.

Présenté par



UNIVERSITÉ
DE MONCTON

Un accent
sur le SAVOIR

Le Service des loisirs socioculturels

Collaborateurs



93.5
FM 100.1

NBS
FM 100.1

Salon de la presse
Région de Moncton



Les **SAÉE** Services aux Étudiants et Alumni présentent :

Salon Carrière ^{*} 2001

- **Date**
Vendredi, le 12 octobre 2001
- **Endroit**
Gymnase du CEPS
- **Heures**
10 heures à 15 heures
- **Information**
www.umoncton.ca/saee
(506) 858-3707
placement@umoncton.ca

Entrée gratuite - Apportez votre CV



UNIVERSITÉ
DE MONCTON

Un **accent**
sur le **savoir**

** Pour ceux et celles qui se cherchent un emploi permanent*

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CAMPUS DE MONCTON

• ATELIERS •

Les ateliers suivants seront présentés
au CEPS dans la pièce 226*.

(*Cette pièce se situe au deuxième étage du CEPS.)

10h30 - 11h15

Atelier 1

Le Portfolio

Conférencier: Dr. Richard Desjardins,
Professeur, Faculté des sciences de
l'éducation, Université de Moncton

11h30 à 12h15

Atelier 2

Les habiletés et le marché du travail -
ce que les employeurs recherchent
chez une(e) finissant(e) universitaire.

Conférencier: M. Réjean Boudreau
Directeur des ressources humaines
Assomption Vie, Moncton, NB

13h30 - 14h15

Atelier 3

Le Portfolio

Conférencier: Dr. Richard Desjardins,
Professeur, Faculté des sciences de
l'éducation, Université de Moncton

Salon Carrière - 2001

Kiosque
Nom des compagnies

Nom Kiosque

Cote 1
Cote 2

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

Nom Employeur

Commission de la fonction publique du Canada

Commission Travail

Secrétariat du Conseil du Trésor

Service canadien de renseignements de sécurité

Développement des ressources humaines

Citoyenneté et Immigration Canada

Agence des brevets et du revenu du Canada

Agence canadienne d'inspection des aliments

Ministère des affaires étrangères et du Commerce

Les Forces Canadiennes

Province du Nouveau-Brunswick

-

Commission Travail

Commission Travail

Commission Travail

Commission Travail

-

-

-

-

-

-

Caisse Populaire Moncton - Banquijour

The Canadian College of Naturopathic Medicine

Sûreté de Santé du Sud-Est

Corporation Hospitalière - Région 4 - Surobrette

Banque Nationale du Canada

McLean Foods (Canada)

RBC Financial Group

Corporation Hospitalière Banquijour

Énergie NB Power

Envi & Young

Investment Dealers Association - Canadian Securities Institute

CMH Canada

Nouveau Centre Nat'Est

CSA NB

Corporation de service de santé Redagouche

Société Banq - Banque de la Nouvelle-Écosse

Atlantic Blue Cross

Énergie NB Power

Clarke

Atlantic Health Sciences Corporation

Industrielle Alliance Assurance et services financiers

Canadian National

The Irving Group - Moncton

Assomption - Vie

• Séances d'information - Corporatives •

Programmes visés : Administration, Art, Génie,
Sciences, Sciences sociales, les programmes Coopératif
Durée : 45 minutes

Heures

10h15

11h

11h45

12h30

12h15

14h

14h45

Salle 250 - CIPS

Caisse Populaire

Moncton-Banquijour

Énergie NB - Power

Banque de la Nouvelle-Écosse -

Bank of Nova Scotia

Irving Group - Moncton

RBC Financial Group -

Banque Royale - Royal Bank

Commission de la fonction

publique du

Salle 252 - CIPS

Ministère des Affaires étrangères

et du Commerce internationale

Banque Nationale du Canada

Citoyenneté et Immigration Canada

Assomption - Vie

Province du Nouveau-Brunswick -

Programme des Stages

Canada Industrielle Alliance,

Assurance et services financiers

• Séances d'information •

Programmes visés : Science infirmière, Travail Social,
Psychologie, Nutrition et études familiales
Durée : 45 minutes

Heures

10h15

11h

11h45

12h30

12h15

Pavillon Jacqueline - Bouchard (salle à déterminer)

Corporation Hospitalière Banquijour

Nouveau Centre Nat'Est

Corporation Hospitalière - Région 4

Atlantic Health Sciences Corporation

Corporation de service de santé Redagouche

*Nécessite un Voucher d'information du Salon Carrière ou l'apport de CIPS.

Prix à gagner:

2 Palm m100

(agenda électronique)

de Future Shop,

1 Sac à dos, 2 livres,
1 chandail coton ouaté,
de l'Université de Moncton,

3 Porte documents

de ConnexionTravail

Les Arts & Culture

La ronde des quatre saisons

Olivier Dumas

Un public réceptif a assisté à la présentation des Grands Explorateurs au pavillon Jacquelin Bonchard, Institut Autrichien, au fil des quatre saisons, cette ciné-conférence de Patrick Bureau nous entraîne au pays de Mozart. Contraste profondément catholique, elle s'inspire d'un passé fertile en traditions et d'un modernisme bien ancré à l'aube du nouveau millénaire. Mais le spectateur retient surtout les empreintes d'un bureau de l'Art de l'Enfance. Ce sont les images d'une terre de musique et de nature qui ont inspiré M. Bureau tout au long de son périple.

Ce documentaire qui a récemment trois années de travail se démarque par son souci d'images riches et d'importance

accordée aux événements historiques. La première partie de la présentation se déroule principalement dans la capitale : Vienne. Des décors imposants dominent le paysage avec leur faste impérial. Une musique d'opéra nous révèle que la capitale mondiale de la musique a engendré des figures marquantes telles Mahler, Strauss et Schubert. Combien d'endroits ont connu l'homme national en art de Mozart?

Quelles stations habitèrent et prodige incompris de son vivant devant la lente présence de ses croquis comme Les noces du Fils, Don Juan ou le filaire enchantée au spectacle de marionnettes et d'opéra? Devant une telle fresque grandiose où le mélomane peut assister à la grande concert, où le café occupe une place prépondérante et où la convivialité régit, l' amateur de bon goût éprouve

une envie de voyager en de s'écarter au pays de l'impressionnisme. Sans, malgré la crise actuelle qui sévit à travers le monde. De plus, l'Autriche occupe une position privilégiée sur le territoire européen. Cosmopolite, l'un des sièges de l'ONU insiste d'être vu et probablement d'être visité.

En dépit des splendeurs, la présentation de Vienne ne se veut ni complaisante sans exposer les horreurs et les aspects obscurs de cette cité. À proximité de l'Allemagne, elle a vécu aussi les heures sombres de la Deuxième Guerre mondiale. De plus, comment oublier les milliers de morts dans d'importants camps de concentration?

Le paysage de Salzbourg succède au charme de la capitale. Rattachant fortement à la Suisse, cette province helvétique porte une tradition vénéneuse et les fêtes costumées le démontrent clairement. La ville

présente un festival annuel de Mozart et elle est reconnue mondialement pour sa villégiature romantique. Les cinéastes qui les centres urbains pour des régions plus rurales. Les saisons occupent eux aussi leur place puisque nous suivons un périple touchant de montagnes à travers les Alpes. Cette partie du documentaire devient plus simple et plus humaine. Les splendeurs du début laissent place à une poésie plus étonnante. À l'ère où les nations cherchent l'avancement technologique au détriment du travail de l'humain, où les notions de conscience et d'identité deviennent soupçonnées, la vision des ces individus réconforte.

La seconde partie de la soirée débute avec le paysage automnal des vallées alpines. Cette saison se caractérise par ses intenses activités comme la culture du vin ou un vin blanc pétillant au per-

seide) et celle des granges de citrouille. Le voyage se poursuit dans la Transilvanie, l'une des régions de l'histoire autrichienne. Les images de châteaux et d'abbayes précèdent celle de la bibliothèque de Melk, bâtiment imposant avec ses milliers de livres. Les photos du camp Mat où ont été tués 100 000 individus cloient la saison et évitent le pas au jour hivernal.

La présentation se termine avec cette période de l'année qui comporte elle aussi d'importantes activités. Des lieux d'activités terminent cette présentation apprécié d'un public majoritairement adulte. Les Grands Explorateurs reviendront au mois de février avec une présentation sur la Syrie. L'espèce d'un plus grand nombre d'étudiants se déplacera, car la présence d'événements de cette qualité sur le campus demeure malheureusement trop rare.

Les Sports

Finale des Jeux de l'Acadie à Dieppe en 2002

Nathalie Poirier

La 25e Finale des Jeux de l'Acadie pour l'an 2001 aura lieu du 26 au 30 juin 2002. C'est un rassemblement annuel des jeunes athlètes francophones âgés entre 11 à 35 ans provenant des provinces atlantiques. Chaque année, plus de 1000 jeunes y participent.

Cette année, puisque l'événement aura lieu à Dieppe, «l'île de l'Acadie», le comité organisateur réalise un logo qui représente bien la ville. Conçu par René Bisque, le logo et son slogan «Place aux îdoles» s'entendent bien.

Le logo est composé principalement d'un cercle, d'une étoile et d'un aigle. Ce cercle représente un lieu pour l'événement, un endroit de rassemblement. La pointe acroïde de l'île constitue l'excellence des jeunes athlètes acadiens et démontre par le fait même le dynamisme de la ville

de l'Acadie, ajoute le président. Le slogan «Place aux îdoles» est un ensemble de mots qui rend justice à la ville de Dieppe. L'année 2002 souligne le 50e anniversaire de la ville alors que des îdoles brillent un peu partout dans la ville. Le mot «places» représente un endroit où les gens se rencontrent.

Le mot «places» représente un endroit où les gens se rencontrent.

En fait, l'organisation de la 25e Finale des Jeux de l'Acadie va bien loin. Monsieur LeBlanc conclut que

«des membres des sous-comités sont à la tâche depuis dix quelques mois afin de s'assurer d'être à la jeunesse acadienne du Canada atlantique une expérience sportive et culturelle de qualité».

BABILLARD

Bureau de la Coopération et des échanges internationaux de l'Université

Suite aux événements du 11 septembre, le Bureau de la Coopération et des échanges internationaux de l'Université demande à tous les membres de la communauté universitaire des idées, projets ou qui ont des projets ou qui planifient voyager à l'étranger, notamment au Pakistan et en Afghanistan, de le renseigner sur la situation politique dans ces pays.

Pour obtenir de plus amples informations concernant votre destination à l'étranger, nous vous conseillons de contacter le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) en consultant le site suivant : www.voyage.gc.ca/destinations/menu_f.htm

Bénévoles pour les journées d'accueil

On demande la participation de personnes bénévoles lors des journées d'accueil des élèves du secondaire les 24 et 25 octobre. Ceux et celles qui sont intéressés peuvent donner leur nom à leur faculté ou école ou écrire à Juliette Belliveau, local 350 du pavillon Léopold-Yaillon, au 858-4442.

Les Services de relève

Si vous avez de 2 à 48 heures par mois à donner à un enfant à besoins spéciaux, vous pouvez rejoindre

Andrée Léger-Cormier ou Pascale LeBlanc au (506) 869-6977.

Question de la semaine :

**« Connaissez-vous le service
d'étudiants-conseils offert aux
membres de la FÉECUM ? »**

RÉPONDEZ À LA QUESTION DE LA SEMAINE AU
WWW.UMONCTON.CA/FEECUM

Saviez-vous que...

- ▣ Le président de la FÉECUM a déposé aux membres du CA un plan d'action afin de lutter contre les droits de scolarité.
- ▣ Au prochain CA, le président déposera un mémoire sur le gel des droits de scolarité.
- ▣ Une pétition circule présentement au campus pour demander au gouvernement provincial de remplacer la loi sur les langues officielles qui date de 1969 !

**La FÉECUM t'offre maintenant le
service de photocopies en couleur !
Pour plus de détails- 858-4484**

L'OSMOSE



UNE SEMAINE DE MALADE!!!

DANIEL BOUCHER CE VENDREDI DÈS 22H

pichets maladement pas chers!

LE JAM DU MERCREDI
EST DE RETOUR

